

Image not found or type unknown



droit à ald pour fibromyalgique

Par **prono**, le **28/01/2013** à **20:02**

je suis atteinte de la fibromyalgie à la suite d'un accident professionnel, puis en invalidité, je souffre depuis 1998 prise à 100% mais pour les déplacements c'est à ma charge, le médecin me prévoit une cure, bien mais une partie est à ma charge, pourquoi? j'ai des séances de kétala d'une semaine centre entie douleurs tout les 1 mois et demie ce n'est pas pour le plaisir .dans l'attente d'une réponse merci.